



Compte rendu de la réunion générale de l'antenne d'Asnières du jeudi 22/03/2018

La réunion s'est tenue au 1 avenue du Docteur Fleming (local AVP) à partir de 19h30.

Les présents étaient : Paul, Didier, Philippe M et Thierry S

1) Recrutement de bénévoles pour la bourse au vélo du samedi 7 avril à Colombes.

Didier recherche des bénévoles (technicien, accueil, administratif etc) pour la BAV qui aura lieu le samedi 7 avril à l'école Victor Hugo 58 Rue des Écoles (entrée rue des Champarons).

Le message est passé entre nous, merci de le transmettre à toutes vos connaissances intéressées par du bénévolat lors de cette BAV.

A cette occasion Paul et Thierry devront réfléchir aux vélos en stock à l'atelier qu'il faudra vendre.

2) Problèmes divers de l'atelier vélo.

L'atelier a un manque cruel de bénévoles, administratifs et techniciens (depuis les départs d'Éric et de Jean Claude). Il a aussi été noté qu'il y avait de moins en moins de personnes, sans doute à la suite du fait qu'il était devenu obligatoire d'être adhérent (après un après midi d'essai) pour bricoler à l'atelier, suite aux problèmes d'assurance en cas d'accident.

Thierry fait aussi part du fait que la nouvelle convention d'occupation du local entre l'APES et MDB stipule que les charges locatives, l'eau froide et la taxe des ordures ménagères seront à la charge de MDB. Dalila et Sylviane ont relancé notre correspondante à l'APES pour avoir un prévisionnel de dépenses, sans réponse pour l'instant.

Afin de relancer l'attractivité de l'atelier, Philippe M puis Thierry proposent différentes solutions :

- Proposer à Colombes (ou une autre antenne : Gennevilliers, Clichy) de venir à Asnières ;
- Animer un facebook MDB Asnières, à partir du fichier adhérents, en sollicitant / informant les adhérents d'Asnières, de Bois-Colombes, de Colombes, de Gennevilliers, voire de Clichy ;
- Refuser toutes les personnes non adhérentes à l'atelier, c'est à dire même la journée d'essai, afin de les obliger à adhérer ;
- Proposer un atelier vélo volant une fois par mois à la Mairie, qui se tiendrait derrière la Mairie (proposition relayée par Sylviane à son correspondant de la mairie).

Sur la proposition de refuser toutes les personnes non adhérentes à l'atelier, Philippe M précise qu'il n'est pas lui-même dans cet esprit mais que c'est sans doute le seul moyen d'augmenter le nombre d'adhésions.

Thierry propose de lancer un sondage sous forme de QCM auprès des adhérents / sympathisants, à partir de la liste des adresses mails habituelles, avec un choix à cocher parmi les suivants pour le fonctionnement de l'atelier vélo (**bonne formulation à trouver**) :

- 1 journée d'essai puis adhésion obligatoire (comme actuellement) pour tous (adultes et enfants) ;
- Pas de journée d'essai, adhésion obligatoire pour tous (adultes et enfants) ;
- Pas d'adhésion pour les enfants de moins de 12 ans (ou 13 ans ou 14 ans ou 15 ans, âge à définir) et 1 journée d'essai puis adhésion obligatoire (comme actuellement) pour les autres ;
- Pas d'adhésion pour les enfants de moins de 12 ans (ou 13 ans ou 14 ans ou 15 ans, âge à définir) et pas de journée d'essai, adhésion obligatoire directement pour les autres ;

Fin de la réunion vers 21h00. La date de la prochaine réunion sera communiquée par mail.

Compte rendu fait par Thierry S, amendé par les présents.